



Ville de Velaux

ASSOCIATION

Loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association

DEMANDE DE SUBVENTION

Année 2024

Première demande

Renouvellement d'une demande

Cadre réservé à la Maison des associations :	Date arrivée dossier : Demande de précision / complément :
Nom de votre Association	
<input type="checkbox"/> SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	<input type="checkbox"/> PROJET SPECIFIQUE

A RETOURNER AU 22 JANVIER 2024 (dernier délai)

(En version papier ou numérique)

Maison des Associations

Hôtel de Ville

997 Avenue Jean Moulin – 13880 Velaux

Tél. : 04.42.46.34.54

Courriel : maison.des.associations@velaux.fr

Pièces à joindre obligatoirement à votre demande

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITE

Pour toute demande :

- Compte de résultat année 2023
- Budget prévisionnel année 2024
- Relevé identitaire bancaire ou postal (compte obligatoirement ouvert au nom de l'association) Changement de compte bancaire à signaler à la Maison des associations le cas échéant
- Attestation d'assurance responsabilité civile de l'association
- Attestation d'assurance pour les locaux municipaux mis à disposition
- Composition du CA, en précisant les membres du bureau
- Contrat d'Engagement Républicain daté et signé

Dans le cas d'une 1^{ère} demande ou de modification(s) dans l'année :

- Statuts signés
- Récépissé de dépôt de la Préfecture
- Déclaration SIREN de l'INSEE

Parcours de votre demande de subvention en 4 étapes

1

Dépôt de la demande de subvention par l'association à la Maison des Associations avant la date limite : le lundi 22 janvier 2024.

2

Enregistrement et instruction de la demande de subvention par la Ville

En l'absence d'un accusé de réception de la Ville, merci de contacter la Maison des associations afin de vous assurer de la bonne réception de votre dossier.

3

Décision

La décision est prise par une commission dédiée puis est votée en Conseil Municipal lors du vote du budget (prévision le 8 mars 2024).

4

Versement de la subvention

La Ville procède à la vérification du dossier, puis la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), par l'intermédiaire du Trésorier, effectue un contrôle des pièces transmises avant le versement effectif des aides financières après le vote du budget de la Ville.

Données personnelles

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Ville de Velaux pour la gestion de sa base de données associatives. La commune de Velaux, en qualité de responsable de traitement, s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données sont conformes au Règlement européen 2016/679 du 27/04/2016 relatif la protection des données personnelles et à la loi Informatique et libertés du 06/01/1978 modifiée le 20/06/2008. Conformément à la loi, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : **la Maison des Associations** (maison.des.associations@velaux.fr)

1. PRESENTATION DE VOTRE ASSOCIATION

IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION

Nom statutaire :

Sigle ou nom usuel :

Objet :

Adresse du siège social :

.....

Adresse de correspondance :

Téléphone : Courriel

Numéro SIRET/SIREN :

Union, fédération ou réseau auquel est affiliée votre association :

L'association dispose-t-elle d'agrément(s) administratifs (CAF, Conseil Départemental, sport etc...) :

.....

Date : Type d'agrément :

COMPOSITION DU BUREAU

Fonction	Nom	Adresse
Président (e)		
Trésorier (e)		
Secrétaire		

Personne à contacter dans le cadre de l'instruction de ce dossier

Nom :

Coordonnées téléphoniques :

Courriel :

2. RESSOURCES DE VOTRE ASSOCIATION

1- Renseignements concernant les ressources humaines

	Total		dont Velauxiens
	- 18 ans	+ 18 ans	
Nombre d'adhérents (N)			
Nombre d'adhérents (N-1)			
Nombre de bénévoles (Personne contribuant régulièrement à l'activité de votre association, de manière non rémunérée)			
	Nombre	Emploi(s) concerné(s)	
Salarié(s)			

2- Renseignements concernant les ressources financières

Montant cotisation 2023-2024 :

€

Proposez-vous des tarifs de cotisation différents ? oui non

Si oui, lesquels (ex : adhérents mineurs, non velauxiens, dirigeants) : _____

Pour les associations sportives ⇒ Tarif licence reversée à la fédération :

€

Proposez-vous une aide financière pour les familles (difficulté financière, tarif dégressif si plusieurs adhérents même famille, etc.) ? oui non

si oui, laquelle ou lesquelles ? _____

👉 Quelles initiatives l'association a-t-elle pris en 2023 pour autofinancer une partie de son activité ? (buvette, recherche de lots, partenariat...) _____

Nature	Recettes

3. PRESENTATION DE VOS ACTIONS / PARTICIPATION

Actions menées à destination du grand public en 2023

Animations initiées par la Ville auxquelles vous avez participé en 2023

(Festivités du Parvis, Téléthon, Fiesta Solidaire, action citoyenne, fête de la famille, forum des associations...)

Actions à destination du grand public prévues en 2024

4. PROJET / NOUVELLE ANIMATION / EVENEMENT GRAND PUBLIC

**Facultatif*

Titre/Intitulé :

Partenariat avec la Ville oui non

Quels sont les objectifs du projet ?

.....

.....

(joindre si besoin tout document complémentaire)

Quelle est la date de mise en œuvre souhaitée?.....

Quel est le budget prévisionnel pour réaliser cette action ?.....

Coordonnées de la personne qui sera chargée du projet :

5. FINANCES

A REMPLIR IMPERATIVEMENT

Subvention	Montant demandé
Fonctionnement	
Projet(s) Spécifique(s)	
Solde trésorerie au 31/12/2023	

Compte tenu du contexte énergétique et budgétaire, votre demande devra être justifiée et argumentée

Comment allez-vous utiliser votre subvention :

⇒ Fonctionnement :

⇒ Projet spécifique (activité, évènement, investissement), merci de joindre un devis et un plan de financement prévisionnel:

Allez-vous demander d'autres subventions publiques en 2024 :

Conseil départemental :	€
Conseil régional :	€
Autre organisme / ville (si oui, lesquels) :	€

6. ATTESTATION SUR L'HONNEUR

(Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.)
Je soussigné(e), (nom et prénom)

représentant(e) légal(e) de l'association,.....

- certifie que l'association est régulièrement déclarée ;
- certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;
- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;
- S'engage à être très vigilante dans sa consommation d'énergie (eau, gaz, électricité) ;
- S'engage à solliciter une subvention communale la plus juste possible pour son bon fonctionnement associatif ;

- Demande une subvention de : ⇒ fonctionnement de: _____ € } **Total : _____ €**
 ⇒ spécifique de : _____ € }

- précise que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.
- engage l'association à satisfaire aux contrôles réglementaires découlant de l'attribution d'une éventuelle subvention (justifications de l'emploi des fonds accordés – compte rendu financier en fin d'exercice – présentation de tous livres de pièces comptables sur demande de la collectivité).

Fait, le _____ à _____

Signature

Vous venez de déposer une demande de subvention à la Ville de Velaux
*Si le Conseil Municipal vous accorde une subvention, les services de la Ville vous informeront des modalités de versement de celle-ci.
 Dans le cas contraire et sans réponse de la Ville de Velaux, il faudra considérer que la commune n'a pas souhaité donner une suite favorable à votre demande de subvention.*